

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014

Le vingt-six Mai deux mille quatorze, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, Mme Nicole BETTAN Adjoint, M. Rodolphe FOURRÉ Adjoint M. Arthur JONES, Mme Jacqueline LORET, M. Christian GRIPPON, M. Patrick COIRAULT, Mme Jany ROUSSEAU, Mme Sylvie COUTEAU, M. Stéphane VASLIN, Mme Séverine BERLAND, Mme Stéphanie ROBERT, M. Patrick PETIT, Mme Peggy AUGUSTIN, Mme Périne DEVINCK

ETAIENT ABSENTS : Messieurs Guillaume GENDRAUX et Jacques FLANDROIS qui ont respectivement donné pouvoir à M. Fabrice MICHELET et Mme Périne DEVINCK pour voter en leurs lieu et place.

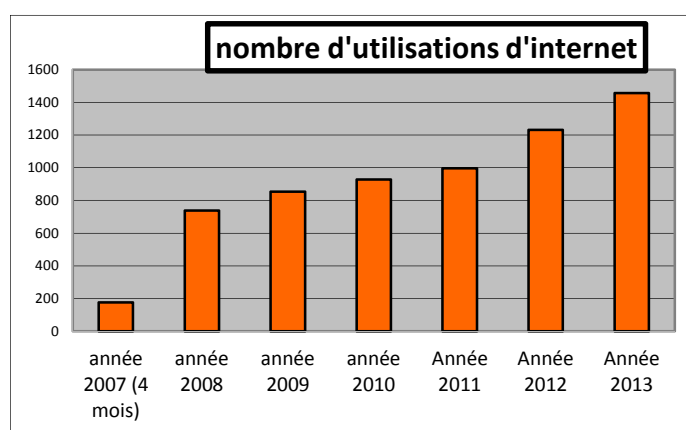
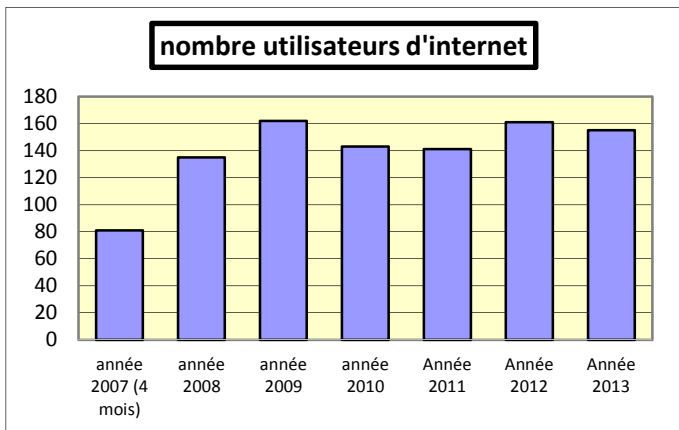
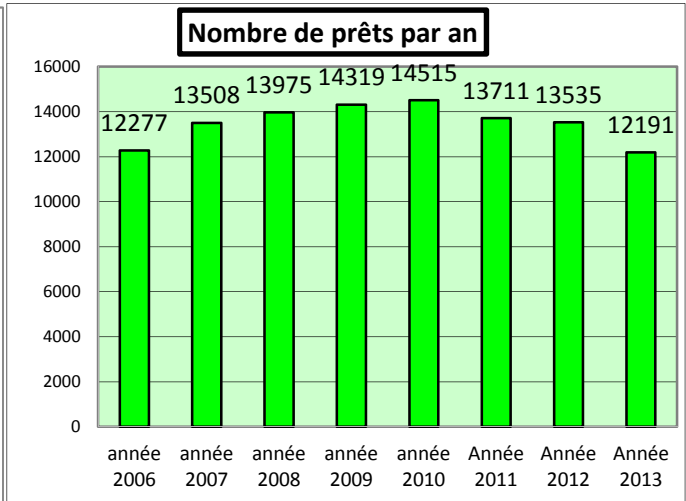
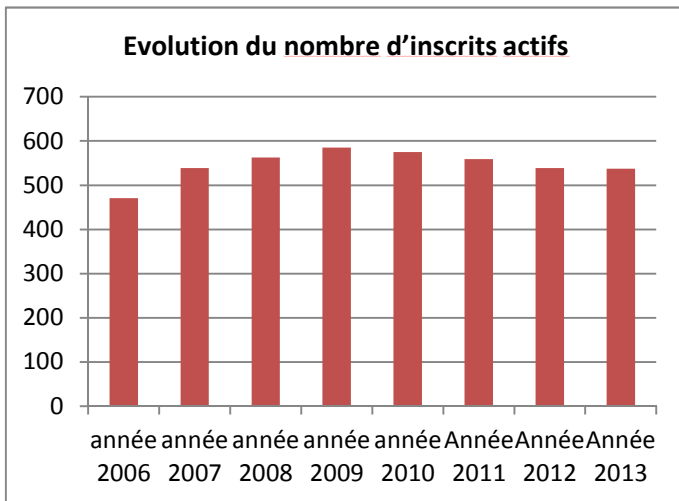
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Périne DEVINCK

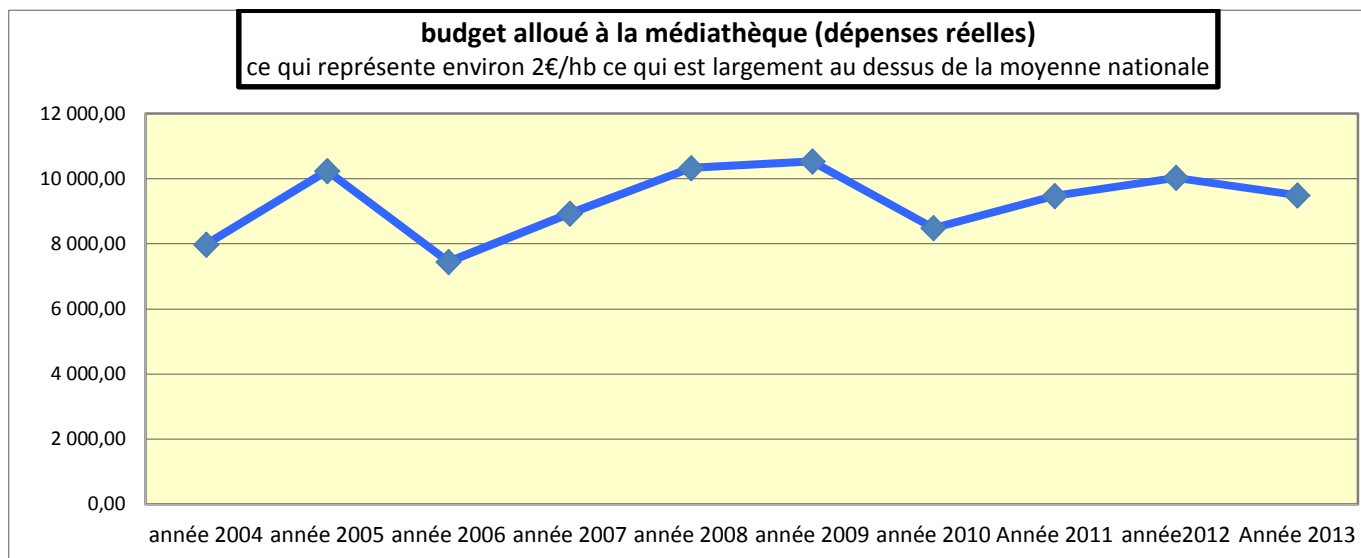
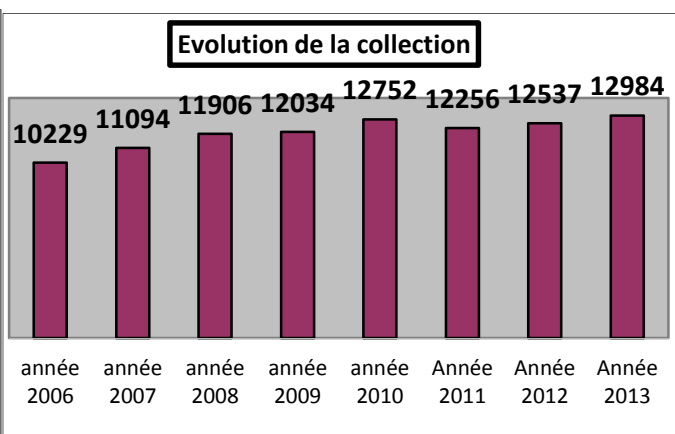
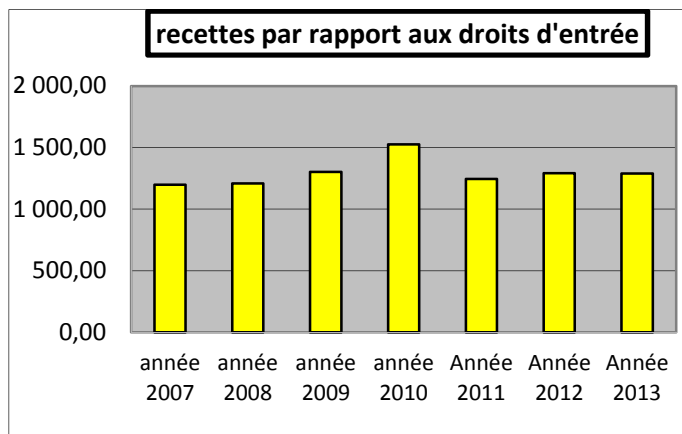
Monsieur le Maire accueille l'assemblée et remercie Christelle Filippini agent communal qui a accepté de venir comme chaque année, commenter le bilan d'activités 2013 de la Médiathèque de Chef Boutonne.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal délibère ainsi après adoption du compte rendu de la séance du 28 avril 2014:

BILAN D'ACTIVITE 2013 MEDIATHEQUE DE CHEF-BOUTONNE

Christelle commente donc différents tableaux qui retracent l'activité 2013 à la Médiathèque de Chef Boutonne, explique son travail et celui de Christiane ANDERSON également affectée à la Médiathèque (pour 28 heures par semaine) et répond aux diverses questions des élus :





La médiathèque a réalisé un marque- page qui permettra à chacun de mentionner son code d'accès au catalogue en ligne e-sidoc mis en place par Christelle et Christiane. Chacun pourra y retrouver l'ensemble du fonds de la Médiathèque complété par celui de la BDDS.

L'accès à ce site permettra aussi de visualiser toutes les animations qui se sont déroulées à l'initiative ou avec le concours de la Médiathèque depuis 2006 ainsi que les futurs projets.

Christelle invite les élus à faire part d'éventuelles remarques pour valoriser ce catalogue.

Après quelques échanges, Monsieur le Maire conclue en remerciant Christelle et Christiane pour leur travail qui contribue à une image très positive de la Médiathèque par les lecteurs, les enseignants, les partenaires culturels, les artistes....

MODIFICATION DU REGLEMENT DES CIMETIERES COMMUNAUX

Il convient de répondre à une demande d'emplacement pour une personne non chef-boutonnaise dans les cimetières.

Considérant que la superficie des cimetières permet d'y répondre favorablement sur le principe, le Conseil Municipal à l'unanimité complète donc ainsi « l'article 2 Destination » du règlement :

La sépulture aux cimetières communaux est accordée à toute personne dans le cadre d'une concession

- Aux personnes décédées sur le territoire de la commune quel que soit leur domicile,
- Aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune quel que soit le lieu où elles sont décédées
- Aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille située dans le cimetière communal, quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès.
- **A toute autre personne, selon appréciation de l'administration municipale.**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Madame Sylvie Magnain adjoint chargé de la commission « Vie associative » présente les propositions d'attribution de subventions que le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine à savoir :

- 2 000 € au Club de Tennis de Table pour l'organisation du tournoi international (demande reçue courant mars)
- 200 € à la FNAM pour les actions sociales en faveur des veuves des anciens combattants
- 150 € pour le film réalisé par Monsieur Sébastien Maille intitulé « LA CITE DES FANTASQUES DISPARUS ». C'est un film qui raconte la vie du luthier et compositeur Niortais Auguste Tolbecque, dans une version fantastique, à travers sa carrière d'Artiste et sa passion pour les instruments d'orchestre, film en partie tourné sur le site du Château de Javarzay.

RENOVATION DU CHATEAU DE JAVARZAY

Monsieur le Maire rappelle brièvement l'évolution de ce dossier :

- Décembre 2012 : sélection du cabinet Niguès
- Février 2013 : rendu de l'audit
- Octobre 2013 : visite sur les lieux de M. BOUBLI (DRAC)
- Mars 2014 : acceptation de la DRAC pour lancement des études

Tenant compte des conclusions du diagnostic, le Cabinet Niguès suggère une programmation de 4 tranches dont le montant global représente environ 846 000 € HT :

Tranche 1	corps de logis principal, orangerie et wc
Tranche 2	salle exposition et escalier nord
Tranche 3	tour ronde
Tranche 4	chapelle et appentis

+ l'accessibilité qui est une prestation à part qui sera intégrée à une tranche selon l'opportunité.

Il est précisé que le temps d'exécution de chacune des tranches est d'environ 4 mois.

Diverses aides peuvent être sollicitées au titre de cette opération :

- DRAC (Etat) : 35% du coût total HT
- Conseil Régional : 15% du coût HT plafonné à 50 000 €
- Conseil Général : 15 000 € par tranche
- Fondation pour les monuments historiques

<u>Montant prévisionnel des travaux</u>	765 392,00 €		
Tranche ferme	6 288,19 €		
Tranche conditionnelle			
taux	5,75%		
honoraires	44 010,04 €		
<u>Missions</u>			Subvention de la DRAC
PRO	29%	12 762,91 €	4 467,02 €
ACT	18%	7 921,81 €	2 772,63 €
VISA	8%	3 520,80 €	
DET	38%	16 723,82 €	
AOR	7%	3 080,70 €	
		Total	7 239,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- décide de confier les missions PRO (Etudes et projet) et ACT (assistance- passation contrats de travaux) au Cabinet Niguès
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides auprès de la DRAC, au titre de ces études.

AMENAGEMENT DU PARKING COMMUN D'ENTREE DU STADE ET DE LA MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire rappelle brièvement l'objectif de cet aménagement qui est de mutualiser l'aménagement du parking situé sous la maîtrise d'ouvrage communale :

- A l'est de la Maison médicale dont le projet de construction va être concrétisé par la Communauté de Communes du Coeur du Poitou au cours du 2^{ème} semestre 2014,
- Au sud de la gendarmerie en cours de construction par le SIGGEC
- Aux abords du « complexe sportif Jacques Courivaud »

Cette opération a été confiée à l'Atelier du Trait, maître d'œuvre de la construction de la gendarmerie. Mme Lambert maître d'œuvre de la construction de la maison médicale a été associée à la réflexion notamment pour définir les besoins de stationnement.

Les professionnels (médecins, infirmières et le Centre Médico Psychopédagogique) qui seront accueillis dans la maison médicale et les associations utilisatrices du complexe ont également été concertés pour adapter le projet aux besoins des uns et des autres.

L'Atelier du Trait est venu commenter l'avant-projet sommaire à une réunion à laquelle tous les élus étaient invités le 21 Mai dernier. Les élus présents ont donc fait plusieurs remarques dont le Cabinet Nicolet associé à l'Atelier du Trait a tenu compte dans la nouvelle esquisse ainsi présentée à l'assemblée :



Monsieur le Maire indique que le montant prévisionnel de l'opération est d'environ 255 000€ TTC pour laquelle le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention ERDF pour effacement de réseau :	4000 €
- Subvention régionale du FRIL :	40 000 €
- Enveloppe parlementaire :	8 000 €
- FCTVA :	39 510 €
- Reste à la charge de la collectivité :	163 490 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Entérine le principe de l'opération
- Valide l'avant-projet sommaire et décide de lancer l'appel d'offres correspondant
- Détermine les critères de sélection des offres : 40% Prix et 60% Valeur Technique (provenance des principales fournitures, programme d'exécution, procédés, moyens techniques et humains, principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier, actions visant à limiter l'impact du chantier sur l'environnement)
- Mandate Monsieur le Maire pour solliciter les aides indiquées
- Confie la mission SPS (Sécurité Protection Santé) à la Société PGC BTP d'Aiffres (79) pour un montant de 660 € HT.

- Accepte la mission d'assistance à Maitrise d'Ouvrage d'ERDF pour un montant de 1 407 € HT.
- Valide l'effacement du réseau électrique pour un montant de 12 500 € HT dont 40% sont financés par ERDF

Puis il est demandé aux élus de réfléchir à la dénomination qui pourrait être donnée à cette zone nouvellement aménagée.

ELUS REFERENTS – ORGANISATION

Madame Sylvie Magnain adjointe chargée de la commission « Communication » présente la liste des élus référents volontaires pour être le relais de la population auprès du Conseil Municipal et pour la distribution des journaux ainsi que les zones qui leur sont affectées :

Fabrice Michelet	Rue de Plaisance, Rue Eugène Lucas, Moulin des Paillards, Rue Pierre Blanchard, Chemin du Parc, Rue du Champ de Foire (n°7 à 12, côté nord)
Jany Rousseau	Avenue Louis Proust (du cimetière à la Croix Perrine), Avenue de l'Hôtel de Ville, Place Emile Thomas, Place Croix Perrine, Rue du Général Bonnal
Patrick Petit	Les Vaux : Rue de la Vallée, Rue du Canton, Rue des Tourterelles, Chemin des Lavandes, Rue du château d'eau, Rue des Garennes, Impasse de la Vallée, Chemin des Gravettes, Route des Vaux, Route de Pigeon Pierre (sans le n° 1 et 2), Route de Melle (n°50)
Nicole Bettan	Rue des Bessons, Chemin du Rossignol, Rue de la Paillanderie, Route de Gournay, Route de Loizé, Rue Hippolyte Hairaud, Rue de la Justice, Place et Rue du Grand Four, Rue du Temple, Rue François Naud, Rue du Petit Four, Rue de la Fontaine
Stéphanie Robert	Place Malesherbes, Rue Gontaud Biron, Rue de Coupeaume, Place du Champ Griffier, Rue Gambetta, Rue René Coynault, La Venelle, Rue du Marchioux, Place du Marchioux, Rue du Vieux Limort, Rue de l'Huilerie, Rue Roujault, Le Grand Mabouet, Les Sables (Buffevent)
Patrick Coirault	Route de Sauzé-Vaussais, Rue de la Petite Garenne, Chemin des Coquelicots, Chemin du Petit Genêt, Le Grand Mouton, Rue Robert Béchade (de la Tête Noire jusqu'au carrefour de Puyrault)
Stéphane Vaslin	Rue Robert Béchade (du carrefour de Puyrault à la sortie de Chef-Boutonne), Rue du Chemin Vert, Rue du Pont Supérieur (du carrefour de Puyrault à la rue de la Pirounelle), Rue des Mimosas
Joël Proust	Rue du Pont Supérieur (de la rue de la Pirounelle à la route d'Angoulême), Les Hauts Jardins de la Boutonne, Route d'Angoulême, Rue Maurice Gadioux, Le Pavillon
Sylvie Couteau	Rue de la Laiterie (de la rue A. Gaud au Rond-Point de la Gare), Rond-Point de la Gare, Avenue Louis Doignon, Rond-Point de la Liberté, Rue des Chalets, Rue Henri Héliot, Place Pré, Rue Elise Giroux
Arthur Jones	Place Caïl, Rue des Seillon, Place et Rue Paul Perrain, Rue de la Graineterie, Grand' Rue du Commerce, Place et Rue du Petit Maure, Rue du Docteur Laffitte
Rodolphe Fourré	Avenue Auguste Gaud, Avenue du Président Kennedy, Rue de la Laiterie (de la rue A. Gaud à la rue du Département), Champ des Halles, La Chagnée
Jacqueline Loret	Rue du Département, Le Moulin Neuf, Les Gonds, Place des Martyrs de la Résistance, Avenue Louis Proust (de l'église au cimetière), Rue de Judée, Chemin de l'Hermitage, Impasse du Moulin de Pouillet, Rue du Prieuré, Rue de la Talonnière, Rue Constant Piard, Rue du Champ de Foire (n°1 à 6, côté sud)
Guillaume Gendraux	Avenue des Fils Fouquaud, Rue de la Garenne Guidée, Chemin de la Maissonette, Le Moulin de Treneuillet, Le Bois aux Pins, La Garenne du Bois aux Pins, Route de Melle, Chemin de Pellevoisin, Chemin de Chandant
Séverine Berland	Lussais : Rue du Lavoir, Rue du Logis, Rue Guesny Chambauderie, Rue du Pont Neuf, Place et Impasse des Chaumias, Chemin des Meuniers, Route de Niort (côté sud jusqu'au Logis), Moulin de Lusseau, Les Ecluses, Les Fontaines de Chaillé, Le Moulin du Guibou, Péchiot
Christian Grippon	Les Grapaudières : Rue des Quatre Vingt Sillons, Rue du Champ Piron, Chemin de la Roue, Rue du Fief Turpin, Route de Planier, Route de Pigeon Pierre (n° 1 et 2), Route de Niort (au niveau de Planier)
Sylvie Magnain	Lotissement de la Gare : Rue des Trois Versennes, Rue du Pré du Coq, Rue des Champs Forts, Rue de Font Renard, Rue de la Pirounelle, l'EHPAD

EVOLUTION DU POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Monsieur le Maire rappelle que le POS en vigueur date de 1999. Le Conseil Municipal avait, par délibération du 21/10/2013, décidé de lancer la procédure pour le faire évoluer en Plan Local d'Urbanisme, notamment pour tenir compte des contraintes environnementales de l'Esprit du Grenelle (moins de terres agricoles prises pour l'urbanisation) et pour préserver et mettre en valeur notre patrimoine riche.

A défaut, il est indiqué que la Loi ALUR prévoit un passage immédiat en RNU (Règlement National d'Urbanisme) au 01/01/16 si pas de lancement de la procédure avant le 31/12/15 et que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire) s'impose sauf si refus de 25% des communes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal informé du pré-diagnostic établi par le CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement) des Deux-Sèvres qui est remis à chacun,

- prend conscience qu'il convient de mener un travail de fond pour faire émerger les problématiques et les enjeux afin d'envisager la mise en place d'un projet durable.

- accepte le planning d'évolution de ce dossier :

- ✓ Juin – juillet : préparation du lancement de la consultation et lancement
- ✓ Octobre : choix du bureau d'études
- ✓ Septembre : discussion à la Cdc :
 - PLUI
 - Organisation de l'instruction des documents d'urbanisme

PROJET DE PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATIONS LOCALES

Madame Sylvie Magnain adjointe chargée de la commission « Communication » indique que la commission souhaite la mise en place d'un panneau lumineux pour communiquer sur les informations locales et sur les animations diverses sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en accepte le principe et autorise le lancement de la consultation auprès de fournisseurs.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR RECUPERATION D'UNE TAXE D'ELECTRICITE (CSPE)

Le Conseil Municipal missionne la société ALTEA assisté par le Cabinet 2CFR (Cabinet d'Avocat), pour récupérer la taxe Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) qui serait indûment perçue.

La mission consiste donc à diagnostiquer les économies récupérables et réalisables, préconiser les méthodes à mettre en œuvre pour réaliser les économies, réaliser les courriers nécessaires à l'obtention d'éventuels remboursements et assurer le suivi des dossiers auprès des administrations concernées.

La facturation de la société ALTEA représente 35 % sur les régularisations perçues, les honoraires sont plafonnés à 15000 Euros HT.

Les honoraires dus à la société ALTEA sont réglés par le Client postérieurement à l'encaissement effectif des restitutions au titre de la contribution au service public de l'électricité.

SIGNALETIQUE DANS LA VILLE

Monsieur Joël Proust adjoint chargé de la commission « Patrimoine » évoque un projet déjà initié lors du précédent mandat pour une mise à jour de la signalétique sur le territoire communal.

Il suggère de faire faire une étude des besoins et l'établissement du cahier des charges qui servira pour la consultation de fournisseurs, à Graphic Application de Saint Maixent l'Ecole, pour un montant de 1 600 € HT.

COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

La CDC souhaite permettre l'intégration des conseillers municipaux dans les commissions. Elle propose donc l'ouverture à l'ensemble des élus communaux dès lors qu'il n'y a pas de conseiller communautaire de la commune au sein de ladite commission.

Sont volontaires pour participer aux travaux des commissions communautaires :

- ✓ Madame Sylvie Couteau pour la commission « Vie scolaire »,
- ✓ Monsieur Arthur Jones pour la commission « Assainissement »
- ✓ Madame Nicole Bettan pour la commission « Santé – Solidarité »

DESIGNATION D'UN REFERENT ASSAINISSEMENT – DECHETS

Monsieur Arthur Jones volontaire est désigné élu référent assainissement et Madame Sylvie Magnain élue référent déchets, de la commune à la Communauté de Communes du Cœur du Poitou.

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU LYCEE PROFESSIONNEL JF CAIL

Madame Jany Rousseau initialement désignée pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Professionnel doit être remplacée car elle ne peut cumuler cette délégation avec celle de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou. Monsieur Arthur Jones volontaire est désigné pour la remplacer.

TRAVAUX ELECTRIQUES PRE DU MAINE

Dans le cadre de l'organisation de la foire de Javarzay, il est proposé en accord avec ERDF de déposer des coffrets et poteaux non utilisés sur le Pré du Maine. Afin de ne pas retarder cette dépose souhaitée avant l'arrivée des forains, le principe en est adopté dans l'attente du devis d'ERDF.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Vie Associative » et « Communication »

- donne le compte rendu des travaux des commissions concernant l'organisation de la Foire de Javarzay, la Fête du 14 Juillet, le concours photo sur le thème « Rouge », le concert dans le cadre de la programmation Artenetra, l'actualisation du règlement d'attribution des subventions.

- demande par ailleurs aux élus s'ils ont des articles pour les journaux qui seront distribués début juillet.

- annonce l'agenda des manifestations qui auront lieu en juin.

Nicole BETTAN Adjointe responsable de la solidarité et du lien social

- indique que le CCAS a été installé. Elle dresse la liste des membres cooptés issus des associations à caractère social :

Madame Christine ROYER Représentante de l'Association Intermédiaire du Pays Mellois

Madame Nicole BOUILLON Représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres

Madame Nicole BOISSON Représentante de l'Association Communale ABRI Association Boutonne Rencontre Itinérants.

Madame Chantal LEDUC Représentante de l'Association du Secours Catholique

Monsieur Gérard BEAUDOIN Représentant la Fédération Départementale des Aînés Ruraux au sein du « Club de la Source » qu'il préside

Madame Dominique COIRIER Représentante de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR.

Madame Valérie MAGNAN personne qualifiée.

Rodolphe FOURRE Adjoint responsable de l'amélioration de la vie quotidienne

- donne le compte rendu de la 1^{ère} réunion de quartier aux Vaux qui donnera lieu à la réalisation de divers travaux qui vont être organisés avec les services techniques.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Patrimoine »

- donne le compte rendu de la réunion de sa commission.
- indique que la commission « finances – marchés publics » a élaboré le cahier des charges du programme d'éclairage public dans le lotissement de la gare.
- indique que les panneaux d'agglomération situés route de Melle vont être décalés en accord avec les services du conseil général des Deux-Sèvres, pour tenir compte de l'urbanisation actuelle.
- informe des travaux de réfection de la bande de roulement rue du Pont Supérieur, faisant suite à l'intervention de la commune auprès du Conseil Général. Les élus regrettent cependant que le tronçon choisi par le Conseil Général ne soit pas le plus endommagé ni le plus fréquenté de la rue du Pont Supérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de laisser la parole aux élus qui le souhaitent avant de clore la séance à 23 heures 35 :

- Monsieur le Maire remercie les élus pour leur participation à la tenue des bureaux de vote pour les élections européennes du 25.05.2014.
- Pour pallier aux problèmes financiers de l'association ABRI, Madame Guillaud agent communal effectuera 2 heures dans les locaux mis à sa disposition pour l'accueil des sans-abri, en remplacement d'une personne qui était initialement recrutée auprès de l'association intermédiaire.
- Monsieur Jean-Claude Mazin a été élu Président du Syndicat Mixte du Pays Mellois.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 23 Juin 2014.
- Madame Peggy Augustin interroge sur les modalités de manœuvres des vannes et pelles sur le tracé de la Boutonne qui sur certains bras est à un niveau très bas. Monsieur Joël Proust indique que chaque propriétaire peut intervenir sur ses pelles mais cela n'est pas toujours fait de façon appropriée. Ce problème est récurrent.
- Madame Peggy Augustin déplore l'état du terrain de bi-cross au stade. Monsieur le Maire indique l'avoir signalé et regrette vivement le manque de vigilance quant à son entretien. Le nécessaire va être fait avec un meilleur suivi.
- Madame Périne Devinck transmet une demande de banc formulée par les promeneurs dans le Chemin Vert. Précision sera donnée de la localisation pour suite à donner.
- Monsieur Patrick Petit demande pourquoi la Place Pré n'est pas tondue. Monsieur le Maire indique que la gestion différenciée (tonte uniquement des parties nécessaires) existe depuis 3 ans et que cela n'avait pas fait l'objet de remarques particulières. Cette politique est maintenant largement répandue dans les communes. Il manque cependant une communication sur le site. L'idée d'une jachère fleurie est évoquée.
- Madame Jacqueline Loret demande s'il serait possible de faire nettoyer les abords de l'ancien abattoir Meyer pour valoriser l'entrée de Chef Boutonne. Monsieur le Maire contactera M. Meyer.

Ainsi délibéré en mairie de Chef-Boutonne, le 26 Mai 2014.

Le Maire, Fabrice MICHELET